Nous contacter

Bureau de Melun

Comité Départemental du Sport en Milieu Rural 77

Maison Départementale des Sports 12 bis rue du Président Despatys 77000 Melun

Bureau de La Ferté-Gaucher

Comité Départemental du Sport en Milieu Rural 77

Maison des Services Publics 6 Rue Ernest Delbet 77320 La Ferté-Gaucher

contact@sportrural77.org

www.sportrural77.org

06 46 66 18 59

Rejoignez-nous sur Facebook

Nos partenaires













Comité Départemental 77 First, Railina 4 Sport en Milieu Rural

Oréation : Indépendants Associés • Comité Départemental du Sport en Milieu Rural 77 • Juin 2018

ÉVÉNEMENT

Dimanche 7 Octobre 2018

au Plessis-Feu-Aussoux



Renseignement et Pré-inscription

Alexandre KUPR

alex.cdsmr77@gmail.com 01 60 56 04 26 06 29 62 37 67

9€ pré-inscription, 11€ sur place.

9h30

départ 2 km

2€ inscription.

départ 10 km

11€ pré-inscription, 13€ sur place.

11h15

départ 900 mètres

pour les enfants ne(é)s entre 2007-2011 : 1€

Pré-inscriptions : jusqu'au samedi 6 octobre 2018



Maison Départementale des Sports 12 bis rue du Président Despatys • 77000 Melun Tél.: 01 60 56 04 26









Règlement

Le Cercle d'Animation Sportive et culturelle du Plessis-Feu-Aussoux et le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural de Seine-et-Marne, organisent les 13^{ème} foulées du Plessis-Feu-Ausoux le dimanche 7 Octobre 2018.

Nous proposons 4 courses :

- 900 mètres (2007-2011)
- 2 km (2003-2006)
- 5 km (à partir de 2002)
- 10 km (à partir 2002)

Départ : 1C Rue de la fête -77540 Le Plessis-Feu-Aussoux

Article 1: les conditions de participation

Les 4 courses à pied sont conformes à la réglementation de FFA.

Les courses sont ouvertes, à toutes les personnes licenciées (FNSMR, FFA, FF TRIALTHON) ou non licenciées. Pour tous les non-licenciés, Les inscriptions seront sous présentation d'un certificat médical daté de moins d'un an à la date de l'épreuve et autorisant la pratique de la course à pied ou du triathlon en compétition. Pour les mineurs non-licenciés FFA une autorisation sera demandée. (Voir dossier inscription) Les inscriptions doivent être réalisées par courrier ou par mail jusqu'au vendredi 5 octobre 2018, il y aura la possibilité de faire l'inscription sur place le jour de la course.

Le retrait du dossard se fera le jour de l'épreuve jusqu'à 30 minutes avant les courses. Pour le retrait du dossard, la présentation de la pièce d'identité et/ou la licence (FNSMR, FFA, FF Triathlon) et pour les non-licencies le certificat médical est obligatoire.

Les tarifs

Course enfant 900 mètres : 1€ Course enfant 2 km : 3 € 5 km : 9€ (*2€ le Jour J) 10 km : 11€ (*2 euros le jour J)

Article 2: Horaire

A partir de 7h30 : retrait des dossards 9h00 : départ 5 km 9h30 : départ 2km

10h00 : départ 10 km 11h15 : départ 900 mètres

Article 3: disqualification

Chaque participant devra se conformer aux règles du code de la route et aux consignes des signaleurs de course. Tout concurrent sera mis systématiquement hors-course en cas de non-respect du parcours, des consignes des signaleurs, de la nature (jet de détritus, gobelets, bouteilles, etc....) ou d'assistance extérieure. Les organisateurs se réservent le droit de mettre fin à la course de concurrent dépassent temps limite de passage au dernier ravitaillement.

Article 4: Chronométrage

Le chronométrage sera réalisé par le comité départemental du sport en milieu rural de Seine-et-Marne.

Article 5: Ravitaillement

Un ravitaillement vous sera proposé à mi-parcours du 5 km et du 10 km puis un autre à l'arrivée

Article 6 : Classement et Récompenses

Nous récompenserons les 3 premiers du temps scratch et les 3 premières femmes pour les courses 5 et 10 km. Pour le 2 km les premiers seront récompenses et la première fille, tous les participants auront une médaille. Pour les deux courses enfants, ils seront tous récompenses par une médaille.

Les cérémonies de remise des récompenses sera effectuées:

10h15: Pour les courses 2 et 5 km

11h30: Pour les courses 10 km et 900 mètres

Article 7 : Assurance, Sécurité et secours

Le service médical de la course sera assuré par une unité mobile de la croix rouge. La sécurité sur le parcours sera assurée par des signaleurs reconnaissables (gilet jaune fluo).

Il incombe à chacun de disposer d'une assurance personnelle.

Article 8 : Droit à l'image

Les participants, par leur engagement aux épreuves, autorisent les organisateurs ainsi que ses partenaires à utiliser les images ou les vidéos sur lesquelles ils pourraient apparaître, pour une durée de 5 ans, dans le monde entier.

Article 9: Annulation

Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeur ou pour un motif propre à l'organisation aucun remboursement des frais d'inscription ne pourrait être effectué.

En cas de vols ou d'accident, l'organisateur décline toute responsabilité.

Fiche d'inscription les 13^{ème} foulées du Plessis-Feu-Aussoux

Renseignements

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	
Adresse:	
/ille :	Code postal :
	Email :
☐ Licencié ☐ Non-licencié	
	N°:
□ FFA	N°:
☐ FF Triathlon	N°:
☐Autre :	N°:

Tarifs

	Tarifs	Total	
	900 mètres : 1€		
	2 km : 3€		
	5 km : g€ (+2€ le jour J)		
***	10 km : 11€ (+2 € le jour J)		



Maison Départementale des Sports 12 bis rue du Président Despatys • 77000 Melun Tél. : 01 60 56 04 26



CPFA

www.sportrural77.org